

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ LAC ST-JEAN OUEST

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME DE LORETTE

Session ordinaire du 10 septembre 2018

Session régulière du Conseil municipal de Notre-Dame de Lorette, tenue le 10 septembre 2018, à 19 h 00 à la salle des délibérations du conseil municipal. Les conseillers suivants :

Sont présents : Mme Lyna Bouchard
 M. André Boillat
 Mme Sonia Gauthier
 Mme Édith Lalancette
 Mme Louise de Launière

Est absent : M. André Côté

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire M. Daniel Tremblay. Mme Valérie Tremblay, la directrice générale assiste à la rencontre à titre de secrétaire d'assemblée.

Trois citoyens sont présents à la rencontre

**Résolution no
4047-09-18**

Adoption de l'ordre du jour

Mot de bienvenue

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Déclaration des conflits d'intérêts

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 6 août 2018

Adoption du procès-verbal de la session extraordinaire du 28 août 2018.

1. Comptabilité

1.1. Ratification des comptes

1.2. Comptes payés et à payer d'août

1.3. Autorisation de paiements des heures de réunion et frais de déplacement de la directrice générale

1.4. Autorisation de paiement des heures pour l'entretien de gazon

2. Ressources humaines

2.1. Compte-rendu des entrevues pour le poste de Manoeuvre aux travaux publics

2.2. Nomination du pro-maire

3. Sentier VHR

3.1. Compte-rendu de la rencontre de discussion avec le MERN et ZEC Rivière-Aux-Rats

4. Chalets des loisirs

4.1. Opération du Relais de motoneige saison hivernale 2019

5. Demande d'appui de la déclaration commune – Forum des communautés forestières

6. Demande de commandite pour la Grande Marche Maria-Chapdelaine

7. Affaires nouvelles

8. Période de questions

9. Levé de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Boillat

APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMENT :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que mentionné et que le sujet *Affaire nouvelle* demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

Déclaration des conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré.

**Résolution no
4048-09-18**

Adoption du procès-verbal de la session du 6 août 2018

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal présents à cette session confirment avoir reçu le 9 septembre 2018, la copie du procès-verbal de la session du 6 août 2018;

ATTENDU QUE Mme Lyna Bouchard souligne quelques fautes de frappe et mauvaises constructions de phrase.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Louise De Launière
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Corporation municipale de Notre-Dame de Lorette adopte le procès-verbal du 6 août 2018.

ADOPTÉE

**Résolution no
4049-09-18**

Adoption du procès-verbal de la session extraordinaire du 28 août 2018

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal présents à cette session confirment avoir reçu le 9 septembre 2018, la copie du procès-verbal de la session du 28 août 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Louise De Launière
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Corporation municipale de Notre-Dame de Lorette adopte le procès-verbal du 28 août 2018.

ADOPTÉE

**Résolution no
4050-08-18**

Comptabilité

Ratification des comptes d'août

Comptes payés en août 2018			
N° chèque	Bénéficiaire	Montant	Date Chèque
1020	Valérie Tremblay semaine du 15 juillet	140.12	15-08-2018
1021	Valérie Tremblay semaine du 22 juillet	406.18	15-08-2018
1022	Valérie Tremblay semaine du 29 juillet	442.55	15-08-2018
1023	Valérie Tremblay semaine du 5 août	439.25	15-08-2018
1024	Valérie Tremblay déplacement juillet et août	75.60	15-08-2018
1026	Valérie Tremblay semaine du 12 août	406.18	20-08-2018
1027	Poste Canada	97.73	27-08-2018
1028	Valérie Tremblay semaine du 19 août	462.40	30-08-2018
Total		2 470.01	\$

Comptes à payer en août 2018		
Fournisseur	Description	Montant
Bell Canada	Téléphonie	107.24
Librairie Centrale	Fourniture de bureau	54.40
ABC Informatique	Équipement informatique	1133.05
Hydro-Québec	22, rue Principale	327.21
Hydro-Québec	rang St-Anne	183.91
Hydro-Québec	1, rue Principale	252.41
Hydro-Québec	Éclairage de rue	144.15
Dufour Construction	Travaux refection au chalet des loisirs	1834.74
Aménagement forestier 2000	Réparation fuite d'eau au chalet des loisirs	786.02
Mégaburo	Copie noir et blanc	10.58
Mégaburo	Copie couleur	12.06
Gaudreault mini-mécanique	Facture 71670 (nettoyage carburateur)	53.02
Gaudreault mini-mécanique	Facture 71671 (nettoyage carburateur)	53.02
9044-2302- Qc	Nivelage rang Ste-Anne	396.66
Total à payer		5 580.05

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Édith Lalancette
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la liste des comptes d'août 2018 à payer et celle des comptes déjà payés soient acceptées telles que rédigées.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Valérie Tremblay, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

ADOPTÉE

**Résolution no
4051-09-18**

Autorisation de paiement des heures de réunion et de remboursement de factures de la directrice générale

ATTENDU QUE la directrice générale a déposé le rapport de ses heures de réunion pour approbation et pour autorisation de paiement;

ATTENDU QUE depuis son embauche du 18 juillet, la directrice générale a effectué douze heures et demie (12,5) de réunion;

ATTENDU QUE la directrice générale a payé le renouvellement d'Office 365 (125,32\$), effectuer des achats divers pour le Festival du Bûcheron (26,64\$) et achat d'un certificat cadeau (100,00\$) pour une somme totalisant deux cent cinquante et un et quatre-vingt-seize dollars (251,96\$).

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sonia Gauthier
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil municipal approuve la rémunération des heures de réunion de la directrice générale :

QUE le conseil autorise la directrice générale à émettre un chèque en son nom de deux cent cinquante et un et quatre-vingt-seize dollars (251,96\$) pour le remboursement des factures.

**Résolution no
4052-09-18**

Autorisation de paiement des heures d'entretien de gazon

ATTENDU QUE l'employé municipal, Raphael Langevin, a annoncé son départ à la retraite suite à une blessure causée en milieu de travail;

ATTENDU QUE plusieurs appels à la CJS ont été fait, mais sans aucun retour;

ATTENDU QUE Jason et Joé Gaudreau effectuent l'entretien du gazon pour la saison estival 2018 à la municipalité et au chalet des loisirs pour le Festival du Bûcheron en attendant l'embauche du futur manœuvre aux travaux publics;

ATTENDU QUE Jason Gaudreau a cumulé 15 heures de travail;

ATTENDU QUE Joé a cumulé 21 heures de travail ;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Édith Lalancette
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil municipal rémunère au taux horaire du salaire minimum soit douze dollars (12,00\$);

QUE la directrice générale émettre un chèque au nom de Jason Gaudreault pour la somme de cent quatre-vingts dollars (180,00\$) pour le paiement des heures travaillées;

QUE la directrice générale émettre un chèque au nom de Joey Gaudreault pour la somme de cent cinquante-deux dollars (252,00\$) pour le paiement des heures travaillées.

Ressources humaines

**Résolution no
4053-09-18**

Embauche de la manœuvre aux travaux publics

ATTENDU QUE l'employé municipal, Raphael Langevin, a annoncé son départ à la retraite suite à une blessure causée en milieu de travail;

ATTENDU QU'une offre d'emploi a été préparée et publiée par divers moyens afin de recruter la meilleure ressource;

ATTENDU QUE 2 personnes ont postulées sur le poste;

ATTENDU QU'UN comité de sélection constitué de Valérie Tremblay et Raphael Langevin, a convoqué et interviewé le 31 août dernier les deux candidats;

ATTENDU QUE la directrice générale, Valérie Tremblay représentante du comité de sélection, a entretenu et fait rapport aux membres du Conseil à la plénière du 10 septembre de leur démarche et de la recommandation quant à la meilleure ressource à embaucher;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Louise de Launière
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette embauche Claude Paquet résidant de la municipalité, à titre de manœuvre aux travaux publics;

QUE la rémunération et les conditions de M. Paquet sont les suivantes :

- 25 heures par semaine (jour, possibilité de soir et fin de semaine sur demande)
- Taux horaire de 20\$/heure
- 4% de vacances annuelles;
- **Nb de jours de congé maladie non monnayables à déterminer**

QUE si M. Claude Paquet n'accepte pas la rémunération et les conditions de l'emploi, le poste de manœuvre aux travaux publics serait offert à M. Christian Lavoie, résidant de la ZEC Rivière-Aux-Rats.

ADOPTÉE

**Résolution no
4054-09-18**

Nomination du pro-maire

IL EST PROPOSÉ PAR Édith Lalancette
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMENT

QUE la corporation municipale de Notre-Dame-de-Lorette nomme M. André Côté pro-maire pour les trois prochains mois.

ADOPTÉE

**Résolution no
4055-09-18**

Sentier VHR

ATTENDU QU'UNE rencontre de travail a eu lieu le 6 septembre dernier avec les représentants de la ZEC, les propriétaires de L'Orée des bois, plusieurs membres du conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette, représentants du MERN et de la MRC Maria-Chapdelaine afin de trouver entente favorable pour toutes les parties concernées;

ATTENDU QUE deux propositions ont été trouvés lors de la rencontre. La première présente un crochet vers le poste d'accueil de la ZEC. La seconde, une option défendue par Monsieur Aubé qui irait joindre le lien qui va déjà vers la municipalité de Saint-Stanislas.

ATTENDU QUE les propriétaires de L'Orée des bois ont écrit une lettre afin de rejeter les deux options proposées;

IL EST PROPOSÉ PAR Édith Lalancette
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMENT

QUE le conseil municipal renouvelle la résolution 4041-08-18 au procès-verbal du 6 août 2018;

QUE le conseil municipal mandate la directrice générale à transmettre la résolution 4041-08-18 à M. Bruno Girard du MERN et à M. Michel Aubé, président de la ZEC Rivière-Aux-Rats.

ADOPTÉE

**Résolution no
4056-09-18**

**Prolongation de délai à la demande d'aide financière de la Station
récréotouristique Aventure du 49e**

ATTENDU QU'une lettre de la Société du Plan Nord a été reçue confirmant une aide financière de cent mille dollars (100 000,00\$) conditionnel à la confirmation du montage financier du projet et à l'obtention du financement par les partenaires ciblés que la corporation devait fournir avant le 30 septembre 2018.

II EST PROPOSÉ PAR M. Édith Lalancette
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la directrice générale devra demander une prolongation de délai afin de fournir le montage financier du projet et l'obtention du financement par les partenaires ciblés;

QU'une rencontre avec la directrice générale et Mme Julie Tremblay de la Société du Plan Nord sera organisée afin de prendre connaissance du dossier et assurer les suivis nécessaires.

ADOPTÉE

**Résolution no
4057-09-18**

Chalet des loisirs – Opération du Relais de motoneige saison hivernale 2019

ATTENDU QUE la saison de motoneige arrive prochainement et que la municipalité a été sollicité pour plusieurs demandes de publicités pour afficher le Relais de motoneige;

ATTENDU QUE le plafond du chalet des loisir devra être isolé avant l'hiver pour éviter des coûts de chauffage élevés et perte de chaleur;

ATTENDU QUE du personnel devra être embauché pour les opérations du Relais de motoneige;

II EST PROPOSÉ PAR Mme Louise de Launière
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le Relais de motoneige de Notre-Dame-de-Lorette sera opérationnel pour la saison hivernale 2019;

QUE la directrice générale devra faire le même affichage de poste que l'an passé pour l'embauche de personnel, la demande de permis de boisson et les démarches nécessaires pour le bon fonctionnement du Relais de motoneige.

ADOPTÉE

Comité de développement économique

M. Daniel Tremblay suggère de remettre le point de discussion du Comité de développement économique à la prochaine plénière prévue le 17 septembre.

Demande d'appui de la déclaration commune – Forum des communautés forestières

M. Daniel Tremblay fait la lecture du projet de résolution - *Déclaration Forêt*. Les membres du conseil suggèrent de remettre le sujet à la prochaine plénière et que la directrice générale transmette le courriel reçu à chaque membre pour faciliter la compréhension du document.

**Résolution no
4058-08-18**

Demande de commandite La grande marche de la MRC Maria-Chapdelaine

ATTENDU QUE la corporation de Notre-Dame-de-Lorette a fait une commandite de cinquante dollars (50,00\$) l'année dernière;

II EST PROPOSÉ PAR Mme Louise de Launière
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la directrice générale émette un chèque au nom de la Grande marche de la MRC Maria-Chapdelaine pour une somme de cinquante dollars (50,00\$)

ADOPTÉE

Affaires nouvelles

**Résolution no
4059-09-18**

Report de la séance ordinaire du conseil municipal d'octobre 2018

ATTENDU QUE les élections provinciales sont prévues lundi le 1^{er} octobre 2018;

II EST PROPOSÉ PAR Mme Édith Lalancette
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la séance du conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette soit remise au mardi 2 octobre à 19h00.

ADOPTÉE

État de la route régionale

Madame Sonia Gauthier souligne l'état de la route vers St-Eugène d'Argenteney et que plusieurs travaux ont été réalisés sur le territoire de Saint-Stanislas et de Saint-Eugène d'Argentenay. M. Daniel Tremblay mentionne qu'il serait favorable de prendre une résolution pour demander le Plan d'intervention du MTQ. Mme Lyna Bouchard suggère de prendre action au lieu de passer des résolutions. Le conseil municipal décide de remettre le sujet à la prochaine plénière.

Période de questions

Aucune question n'est soulevée.

**Résolution no
4060-09-18**

Levée de la rencontre

II EST PROPOSÉ PAR Mme Édith Lalancette
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la rencontre soit levée à vingt et une heures vingt (20h20).

Daniel Tremblay
Maire

Valérie Tremblay
Directrice générale et secrétaire-trésorière